SAE S1 06 – Découverte de l'environnement économique et écologique

1. **DEFINITION DU SUJET**:

Travailler sur (au choix):

- soit l'empreinte numérique d'une entreprise
- ➤ soit la RSE (responsabilité sociétale des entreprises) d'une entreprise du numérique : choix de la dimension écologique ou de celle sociale à privilégier mais une autre dimension peut être validée par l'enseignant EGO

SAE S1 06 – Découverte de l'environnement économique et écologique

2 étapes pour organiser votre travail

➤ ETAPE 1

faire une **recherche bibliographique** s'appuyant sur le site institutionnel de l'entreprise, les rapports publiés par l'entreprise dans ce domaine (reporting social et environnemental), les rapports publiés par des agences de notation sociale et environnementale, des articles de presse ou de recherche.

> ETAPE 2

rédiger un compte-rendu structuré suite à cette recherche documentaire sur :

-d'une part, la politique affichée en la matière par l'entreprise et les pistes pour améliorer son empreinte (cf. notamment la charte d'utilisation du numérique) ou sa RSE (partie 1) ;

-d'autre part, une analyse critique des déclarations de l'entreprise (partie 2). Cf. notamment la notion de greenwashing et la justesse des propositions de l'entreprise.

SAE S1 06 – Découverte de l'environnement économique et écologique

2- MODALITES:

travail **par groupe de 4**. <u>Au sein d'une classe entière, aucun groupe ne doit choisir la même entreprise.</u>

- 3- LIVRABLE : le compte-rendu structuré avec, en annexes, la bibliographie et les documents soulignés.
- 4- DATE : a priori avant les vacances de noël

SAE S1 06 – Découverte de l'environnement économique et écologique

5- RESSOURCES UTILISEES et SCENARISATION :

- -Cours puis TP de « bases de la communication » sur la recherche bibliographique : constitution des équipes, choix du sujet et de l'entreprise, début de la recherche bibliographique
- -En se basant sur les cours du module d'économie durable et numérique : notions de développement durable, d'économie circulaire, de green IT ou d'info responsable, d'éco-conception (sur tout le cycle de vie des produits)
- -et sur le cours de gestion des organisations : concept de RSE (en novembre d'où la présentation de cette notion à la fin du PP)
- du travail en autonomie
- -1 à 2 séances en décembre pour finaliser l'écriture du rapport dans le cours de gestion des organisations

SAE S1 06 – Découverte de l'environnement économique et écologique

- 6- COHERENCE AVEC LES APPRENTISSAGES CRITIQUES ET LES COMPOSANTES ESSENTIELLES DU REFERENTIEL DE COMPETENCES
- ► La SAé doit évaluer l'apprentissage critique « la capacité à appréhender l'écosystème numérique » de la C6.
- ► La Saé correspond aux composantes essentielles suivantes : en inscrivant sa démarche au sein d'une équipe, en développant une communication efficace et collaborative

SAE S1 06 – Découverte de l'environnement économique et écologique

7- BAREME (en cours d'élaboration)

- ▶ Qualité de la recherche bibliographique (diversité des sources, qualité des sources...)
- ▶ Présentation dans les règles de l'art de la recherche bibliographique
- ► Qualité du compte-rendu :
- orthographe, expression
- compréhension des problématiques et enjeux contemporains
- structuration et qualité de l'argumentation
- Qualité des annexes :
- pertinence des documents par rapport au sujet
- travail sur les documents (mis en rapport avec le compte-rendu)

ANNEXES: définition de la RSE

- ▶ La RSE (responsabilité sociale/sociétale des entreprises) est une politique menée par les entreprises consistant à appliquer une démarche de développement durable (défini dans votre cours d'économie).
- Ainsi une entreprise qui adopte une démarche RSE est une entreprise qui prend en compte les impacts sociaux, sociétaux et environnementaux de ses décisions sur les salariés mais aussi sur l'ensemble des parties prenantes (actionnaires, clients et fournisseurs/sous-traitants, concurrents, Etats, sociétés dans lesquelles l'entreprise est implantée).

ANNEXES: définition de la RSE

▶ La norme ISO 26000 définit les critères de la RSE. Cf schéma ci-dessous



ANNEXES: définition de la RSE

Quelques commentaires sur ces critères :

- ▶ 1-une gouvernance de l'organisation respectueuse des parties prenantes dans leur ensemble, soit une direction qui prend en compte les impacts sociétaux et environnementaux de ses décisions et qui en informe les actionnaires.
- ▶ 2-un respect des droits de l'homme dont les droits économiques, sociaux et culturels, notamment le droit au travail, à la nourriture, à la santé et à l'éducation. Au sein des entreprises, la liberté d'association (cf.la représentation syndicale) et le principe de non-discrimination doivent être respectés ; le travail forcé et le travail des enfants (cf. les principes de l'OIT (organisation internationale du travail) en la matière) doivent être bannis.

L'organisation a également un **devoir de vigilance** quand un Etat manque à son devoir de protection de ses citoyens. L'organisation ou ses filiales ne doivent pas tirer profit de violation des droits de l'homme, notamment chez leurs fournisseurs. On parle de prévention de la complicité notamment passive.

L'organisation doit donc se renseigner sur les conditions sociales et environnementales du fournisseur (logique sous-jacente : paiement décent des sous-traitants).

ANNEXES: définition de la RSE

▶ 3-une gestion des ressources humaines respectueuse ou de bonnes relations et conditions de travail au sein de l'organisation mais aussi pour les salariés qui travaillent indirectement pour son compte, soit de bonnes pratiques en matière de recrutement, promotion, cessation d'emploi, formation et développement des compétences, santé/sécurité et hygiène, de conditions de travail (temps, rémunération...), de dialogue social et de représentation syndicale.

A titre d'exemple, on évaluera sa politique en matière de formation en calculant le montant des dépenses de formation au regard du CA (chiffre d'affaires (=les ventes)) de l'entreprise, le nombre de bénéficiaires de formation sur son effectif et en précisant si ses formations sont qualifiantes.

▶ 4-un respect de l'environnement en réduisant la pollution générée (émissions dans l'air, rejets dans l'eau, gestion des déchets...), en utilisant plus durablement les ressources (efficacité énergétique, utilisation efficace des matières premières...).

Des indicateurs porteront plus précisément sur la problématique de la réduction du réchauffement climatique et celle du respect de la biodiversité.

ANNEXES: définition de la RSE

- ▶ 5-une loyauté dans ses pratiques, soit une conduite éthique dans les transactions entre l'entreprise et ses partenaires (organismes publics (pas de corruption...), concurrents (concurrence loyale), clients et fournisseurs (prise en compte de critères éthiques, sociaux et environnementaux et de santé publique dans les politiques d'achat, de distribution et de passation des contrats). A noter que les problématiques de fiscalité ne sont pas citées !
- ▶ 6-un respect des consommateurs en travaillant sur l'amélioration de la conception des produits, la sécurité des produits, l'information du consommateur, leur droit à un environnement sain et à la réparation, le respect de la vie privée, des processus contractuels honnêtes.

ANNEXES: définition de la RSE

▶ 7-un respect des communautés dans lesquelles l'entreprise est implantée (lutte contre l'extrême pauvreté, droit à l'éducation primaire et à la santé, respect de la culture et dialogue avec la communauté, respect des droits de propriété) et une promotion du développement de ses territoires ainsi que des actions de mécénat...

ANNEXES : notion d'empreinte numérique

- ▶ La notion d'empreinte environnementale/écologique du numérique fait référence à la pollution générée par le numérique (cf. cours sur le numérique responsable et sites (https://theshiftproject.org/leanict/, https://www.greenit.fr/impacts-environnementaux-du-numerique-enfrance/...) : épuisement des ressources et problèmes générés par l'extraction des métaux rares, secteur énergivore (effet levier annihilé par l'effet rebond), importance des e-déchets, toxicité des équipements sur les écosystèmes et la santé humaine...).
- ▶ Il s'agit de voir si l'entreprise choisie a adopté une démarche de réduction de son empreinte numérique et quelles pistes d'amélioration elle envisage (cf. notamment le cours d'économie sur l'économie circulaire ainsi que les pratiques de green-it).